



Votants : 76
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 14 septembre 2018
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 25 septembre 2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 24 septembre 2018

ETUDES ET PROJETS NEUFS – CONSULTATION POUR LA REQUALIFICATION DE LA ZI SAINT-FLORENT (NIORT)

Titulaires présents :

Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Christelle CHASSAGNE, Charles-Antoine CHAVIER, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Stéphanie DELGUTTE, Fabrice DESCAMPS, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Martial FREDON, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Michel HALGAN, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Serge MORIN, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jérôme BALOGE à Claude ROULLEAU, Jean-Luc CLISSON à Gérard EPOULET, Marie-Chantal GARENNE à Christine HYPEAU, Alain GRIPPON à Yvonne VACKER, Véronique HENIN-FERRER à Thierry DEVAUTOUR, Dominique JEUFFRAULT à Alain BAUDIN, Rabah LAICHOURL à Michel HALGAN, Jacques MORISSET à Alain LECOINTE, René PACAULT à Michel PANIER, Marc THEBAULT à Lucien-Jean LAHOUSSE

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOIN par Anne-Marie PROUST

Titulaires absents :

Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Jean-Claude FRADIN, Simon LAPLACE, Jean-François SALANON, Nathalie SEGUIN, Céline VALEZE, Michel VEDIE

Titulaires absents excusés :

Jérôme BALOGE, Alain CHAUFFIER, Jean-Luc CLISSON, Luc DELAGARDE, Marie-Chantal GARENNE, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Dominique JEUFFRAULT, Rabah LAICHOURL, Dany MICHAUD, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Marc THEBAULT

Président de séance : Claude ROULLEAU

Secrétaire de séance : Lucien-Jean LAHOUSSE

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20180924-C27-09-2018-DE
Date de télétransmission : 27/09/2018
Date de réception préfecture : 27/09/2018

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 24 SEPTEMBRE 2018

ETUDES ET PROJETS NEUFS – CONSULTATION POUR LA REQUALIFICATION DE LA ZI SAINT-FLORENT (NIORT)

Monsieur **Claude ROULLEAU**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Dans le cadre de sa compétence en matière de gestion et d'entretien des zones d'activités, la Communauté d'Agglomération du Niortais a engagé des études de maîtrise d'œuvre en vue de définir un projet global de requalification de la ZI Saint-Florent.

Cette zone s'est développée à partir des années 50 autour des usines de contreplaqués Rougier. Elle s'étend sur une surface de plus de 90ha, bordée au Nord par des voies de chemin de fer et au Sud par la RD 611. Elle est située au cœur d'un pôle d'échanges et c'est bien ce positionnement qui a permis le développement d'une plateforme multimodale connectée avec le port maritime de La Rochelle (Niort Terminal) mise en service en janvier 2016.

On dénombre plus d'une trentaine d'entreprises, majoritairement industrielles (Tecnal ; Kraton Chemical...) représentant environ 500 emplois.

Le secteur est fortement contraint par les prescriptions imposées par le Plan de Prévention des Risques Technologiques de l'entreprise SIGAP ouest.

Environ 6000 véhicules / jours empruntent la rue Jean-Jaurès dont plus de 10% de poids lourds. Les études de trafic ont par ailleurs montré que 80% du trafic Véhicules légers est du trafic de transit.

Le projet d'aménagement inclut, outre la réfection globale des voiries et de l'éclairage public, l'aménagement de places de stationnement poids lourds, la réalisation de 2 carrefours giratoires et d'un plateau surélevé. Des cheminements piétons en sablé engazonné ainsi que des aménagements d'espaces verts complètent le programme.

Au-delà de la nécessité pour la collectivité d'assurer la sécurité et l'accessibilité des voiries internes aux ZAE, les opérations de requalification participent au maintien de l'attractivité du territoire et des entreprises qui y sont implantées.

Le dossier de consultation des entreprises a été établi avec l'ensemble des tranches et des lots nécessaires à la réalisation de l'opération dans son ensemble pour un montant estimatif de travaux de 2,184 M€HT.

Les travaux seront réalisés par tranches et par phases.

La tranche ferme comprend la réalisation du carrefour giratoire rue Jean Jaurès / Chemin du Lac ; la réalisation du plateau surélevé rue Jean Jaurès / rue du Sud (voie départementale) ; la requalification de l'ensemble de la rue Jean Jaurès.

La tranche optionnelle 1 concerne la réalisation du carrefour giratoire avenue de Saint-Jean d'Angély (voie départementale), la réfection de la rue du Nord et son raccordement sur le giratoire de la rue Jean Jaurès.

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20180924-C27-09-2018-DE
Date de télétransmission : 27/09/2018
Date de réception préfecture : 27/09/2018

La tranche optionnelle 2 concerne les travaux de voirie situés sur le chemin du Lac.

L'estimation prévisionnelle par lot est la suivante :

N°lot	Désignation	Estimation TF € HT	Estimation TO1 € HT	Estimation TO2 € HT	Estimation TOTALE € HT
1	VRD et signalisation	1 345 000 €	390 000 €	190 000 €	1 925 000 €
2	Espaces verts	26 500 €	12 000 €	7 500 €	46 000 €
3	Eclairage Public	160 000 €	53 000 €	0 €	213 000 €

Le plan de financement de l'opération prévoit de solliciter le Conseil Départemental des Deux-Sèvres au titre du programme de soutien pour l'investissement sur RD, plafonné à 60 000 €.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article L.5216-5 VI relatives aux fonds de concours, une participation de la ville de Niort est également envisagée sur les aménagements réalisés sur la rue Jean Jaurès. Au regard de l'usage de cette voie qui supporte un trafic de transit évalué à 80% des véhicules légers, il sera sollicité une participation forfaitaire de 133 760 € établie sur la base des coûts d'investissements ventilables au titre de l'usage de ladite voie (chaussée et bordures de la rue Jean-Jaurès, giratoire rue Jean Jaurès et raccordement sur la rue du Nord). Les modalités de versement de cette participation sont définies dans la convention jointe.

Les crédits nécessaires pour réaliser les travaux seront inscrits au budget principal au regard de l'avancement des tranches de travaux.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Autoriser le dépôt d'une demande de participation financière au Département des Deux-Sèvres au titre du programme de soutien pour l'investissement sur RD, pour un montant plafonné à 60 000 €,
- Autoriser l'établissement d'une convention de participation financière de la Ville de Niort à l'opération pour un montant forfaitaire de 133 760 €,
- Autoriser la signature des conventions à intervenir,
- Autoriser la signature des marchés à l'issue de la procédure.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 76
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Claude ROULLEAU

Vice-Président Délégué

Accusé de réception en préfecture 079-200041317-20180924-C27-09-2018-DE Date de télétransmission : 27/09/2018 Date de réception préfecture : 27/09/2018
--